**Notre engagement commun**

Nous, partenaires du Schéma départemental des services aux familles de l’Aveyron, **nous engageons** en faveur des familles aveyronnaises, afin de les soutenir dans leurs démarches d’accès aux droits et aux services d’accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité. A ce titre, **nous contribuons et contribuerons pleinement** à la dynamique insufflée par ce Schéma et à sa mise en œuvre et veillerons à respecter collectivement les engagements suivants :

* **Nous mobiliserons notre énergie et nos moyens** pour faire aboutir les actions prévues par le Schéma.
* **Nous participerons à la mise en œuvre** de ces actions, dans le respect des compétences de chacun.
* **Nous ferons valoir les ambitions et les objectifs** du Schéma dans l’ensemble de nos dispositifs et modes d’intervention.
* **Nous participerons activement à la gouvernance** mise en place autour du Schéma à l’échelle départementale, **ainsi qu’au suivi et à l’évaluation** de sa mise en œuvre et des effets des différents projets portés dans ce cadre.

Ce Schéma départemental des services aux familles se situe **à la croisée de plusieurs champs de politiques publiques** (petite enfance, enfance, parentalité, animation de la vie sociale, jeunesse…), et **traduit les priorités transverses des signataires du Schéma**. S’il s’inscrit **en cohérence avec les dispositifs dont ils ont la responsabilité**, en contribuant à certaines de leurs priorités et schémas d’intervention (Schéma directeur d’animation de la vie sociale, Schéma départemental de prévention et de protection de l’enfance et de la famille, Projets de territoires d’action sociale du Conseil Départemental,…), il endosse également **sa propre Identité et son propre projet**. Il est **dédié à l’ensemble des familles du département**.

